



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

Série sur l'autonomisation des jeunes parlementaires de l'UIP

Formation à l'autodéfense sur les réseaux sociaux pour les jeunes femmes parlementaires et leur personnel¹

Zoom, 26 novembre 2025, 9 h-11 h (HNEC, heure de Genève)

Inscrivez-vous en suivant ce [lien](#)

La violence sexiste reste un obstacle majeur à la participation pleine et égale des femmes à la vie politique. Le harcèlement, les actes d'intimidation et les abus ciblés dans les espaces physiques se sont étendus à internet, où les plateformes numériques amplifient la portée et l'impact de telles agressions. La violence en ligne, qui vise à réduire les femmes au silence et à les exclure de la vie politique, nuit non seulement aux personnes concernées, mais affaiblit également les parlements et la démocratie dans son ensemble. Les études de l'UIP sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes au parlement² ont systématiquement confirmé l'ampleur de ce problème. En 2024 et 2025, 60 % des femmes parlementaires interrogées dans la région Asie-Pacifique ont déclaré avoir été victimes de discours de haine, de désinformation, de violences faites au moyen d'images ou de doxing en ligne. Il s'agit du pourcentage le plus élevé enregistré dans toutes les études menées à ce jour : 58 % des femmes parlementaires interrogées en Europe, 46 % des femmes parlementaires interrogées en Afrique et 42 % des femmes parlementaires interrogées dans le monde ont rapporté les mêmes faits.

Les jeunes femmes parlementaires de moins de 40 ans sont particulièrement victimes de sexisme, de harcèlement et de violence, hors ligne et en ligne. Les taux de violence en ligne à l'encontre des jeunes femmes parlementaires sont plus élevés que ceux relevés chez les femmes parlementaires interrogées appartenant à d'autres catégories d'âge. Par exemple, dans la région Asie-Pacifique, les taux sont supérieurs de 11 points de pourcentage (71 % contre 60 %) ; en Afrique, de 10 points de pourcentage (56 % contre 46 %), et en Europe, de 18 points de pourcentage (76 % contre 58 %).

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre, axés cette année sur le thème [TOUS UNIS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes](#), l'UIP, en partenariat avec le Commissariat australien à la sécurité numérique (eSafety), aidera les jeunes femmes parlementaires et leur personnel en organisant une séance de formation en ligne sur le renforcement de la sécurité en ligne et de la résilience numérique. Cette séance sera inspirée de la formation à l'autodéfense sur les réseaux sociaux destinée aux femmes politiques, mise en place par le Commissariat et recommandée par le Bureau des femmes parlementaires de l'UIP.

La formation proposera des conseils pratiques, des outils et des exercices pour aider les femmes parlementaires et leur personnel à identifier et prévenir les abus en ligne, et à réagir en conséquence. Elle mettra l'accent sur le renforcement de la résilience numérique, la sécurité des échanges en ligne et la mise en relation des participantes avec les ressources et les réseaux de soutien disponibles. La formation visera à :

- sensibiliser à la violence numérique fondée sur le genre et à son impact sur les femmes parlementaires et leur personnel ;
- fournir des outils pratiques et des conseils pour la sécurité en ligne et la protection de soi ;
- encourager l'apprentissage entre pairs et les échanges entre les jeunes femmes parlementaires et leur personnel.

Une interprétation simultanée sera disponible en anglais, français, espagnol et arabe.

¹ La séance est organisée dans le cadre de l'Initiative WYDE | Women's Leadership Initiative, un projet collaboratif financé par l'Union européenne et mis en œuvre par ONU Femmes, en partenariat avec l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA), l'Union interparlementaire (UIP) et Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), afin de promouvoir la participation politique et la prise de décision pleines et effectives des femmes à tous les niveaux.

² UIP, [Sexisme, harcèlement et violence à l'encontre des femmes parlementaires](#) (2016) ; UIP et APCE, [Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Europe](#) (2018) ; UIP et UPA, [Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Afrique](#) (2021) ; et UIP, APC et AIPA de l'ANASE, [Sexisme, harcèlement et violence à l'encontre des femmes dans les parlements de la région Asie-Pacifique](#) (2025).

Une deuxième séance de cette formation sera organisée à une date ultérieure, à un moment plus adapté aux participants des Amériques.



Annexe

Cours de formation à l'autodéfense dispensé par le Commissariat à la sécurité numérique

L'Australie est dotée d'une agence gouvernementale dédiée à la sécurité des internautes, appelée Commissariat à la sécurité numérique (eSafety). Créé en 2015, il s'agit de la première autorité indépendante au monde chargée de la sécurité en ligne. Il dispose de pouvoirs importants pour faire connaître les risques liés à la sécurité en ligne et protéger les adultes et les enfants sur la plupart des plateformes et forums en ligne. Grâce à des dispositifs réglementaires et à des enquêtes dans le cadre de la loi de 2021 sur la sécurité en ligne, le Commissariat peut conduire des enquêtes et supprimer des contenus préjudiciables tels que les contenus liés au cyberharcèlement des enfants, les abus des adultes et les images ou vidéos intimes partagées sans le consentement des personnes concernées. Il dispose d'un programme consacré aux risques en ligne pour les femmes et à la lutte contre la violence familiale et autres formes de violence sexiste.

Le Commissariat a également mis au point un cours d'autodéfense sur les réseaux sociaux destiné aux femmes engagées en politique. La formation à l'autodéfense sur les réseaux sociaux sensibilise à la nature sexospécifique et intersectionnelle de la violence sexiste facilitée par la technologie et à son impact sur les personnes exposées au regard du public, notamment les personnalités politiques, les militants et les défenseurs des droits humains. Elle aide les participants à développer les compétences et la confiance nécessaires pour protéger fermement leur présence en ligne et plaider en faveur d'une réforme systémique. Le Commissariat a conçu cette formation à l'intention des gouvernements, des parlements, des organismes multilatéraux, des organisations de la société civile et des groupes de défense des droits humains à l'échelle internationale.

Pour plus d'informations sur le travail du Commissariat à la sécurité numérique (eSafety), veuillez consulter la page web : www.esafety.gov.au/women (en anglais uniquement).